



Programme Formation



Adapter la conduite alimentaire et sanitaire de son troupeau aux saisons

Le Mardi 11 février et le mardi 29 avril 2025 de 9h30 à 17h30

Cycle de 4 journées prévues à chaque début de saison

Lieu de formation : à définir en fonction des participants

OBJECTIF

- Savoir observer, évaluer et analyser l'état du troupeau pour adapter régulièrement les apports alimentaires
- Améliorer la valorisation des ressources de la ferme pour trouver des solutions d'adaptation aux changements saisonniers et aux aléas climatiques
- Développer des techniques de soins alternatifs pour accompagner les changements vécus par les animaux

CONTENU

Durée : 28 heures de formation collective réparties en 4 journées sur l'année pour anticiper les changements saisonniers

Mardi 11 février 2025

Agir pour la santé globale de mon troupeau en accompagnant la sortie de l'hiver, la mise à l'herbe et la gestion de la pousse de l'herbe au printemps :

- Rappels sur la méthode d'observation et d'évaluation de la situation alimentaire et sanitaire d'un troupeau
- Rappels sur la méthode de prise de décision en fonction de l'évaluation de cette situation et du cycle des animaux
- Enjeux et conditions de la réussite de la mise à l'herbe au printemps (techniques d'organisation du pâturage, apports complémentaires)
- Notions sur le rôle des minéraux et les techniques pour les équilibrer
- Description du cycle des parasites internes qui redémarrent à cette saison
- Apports sur l'utilisation des plantes pour gérer le risque parasitaire
- Élaboration d'un planning de prévention pour limiter ce risque
- Initiation aux pratiques manuelles autour de la digestion

Mardi 29 avril 2025

Agir pour la santé globale de mon troupeau en accompagnant son adaptation aux contraintes estivales :

- Indicateurs de déséquilibre et d'équilibre dans le comportement et l'état corporel des animaux, interprétations de ces indicateurs
- Connaissances sur les apports du pâturage en été (ou d'un parcours d'estive en cas de transhumance)
- Notions sur l'adaptation de la conduite alimentaire pour maintenir une production en été
- Apports sur l'immunité et le risque parasitaire chez les jeunes animaux
- Apports sur le soutien du métabolisme animal par les plantes
- Initiation aux pratiques manuelles pour gérer les boiteries des animaux

INTERVENANT

Intervenante : Natalie LAROCHE, vétérinaire, membre du collectif GIE Zone Verte.
Spécialisée dans l'approche globale de la santé animale et les médecines alternatives (homéopathie, médecine manuelle traditionnelle...)

PUBLIC CIBLE ET MÉTHODES

Public : Éleveuses et éleveurs de ruminants en Béarn

Pas de pré-requis

Démarche pédagogique

Cette formation a comme logique de répondre aux principales questions que se posent les participants. Pour cela, les séquences pédagogiques s'appuieront sur :

- Apports techniques avec projection de diapositives mis en discussion avec l'intervenante
- Échanges d'expériences pratiques pour l'appropriation du processus de réflexion
- Participation active des participants lors d'un jeu interactif
- Mise en pratique sur la ferme d'un participant : observations des animaux, pratique de tests simples, manipulations...
- Échanges entre participants et avec l'intervenante sur les choix à retenir

Mode d'évaluation de la formation

- Tour de table (attentes, connaissances...)
- Test d'évaluation des acquis en application directe
- Questionnaire de satisfaction individuel et tour de table en fin de session

MODALITÉS PRATIQUES

Inscription avant 3 février sur [ce lien](#)

En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous contacter.

Accueil des publics en situation de handicap

Les Civam souhaitent pouvoir accueillir tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas veuillez-vous rapprocher d'Auriane pour préparer votre venue au 05.59.84.70.63.

Conditions financières

- *Gratuit* : Agriculteur-trice contributeur-trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, adhérent à un groupe CIVAM *
- *50 € pour la totalité de la formation* : Agriculteur-trice contributeur-trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, non adhérent à un groupe CIVAM *
- *40 € par jour de formation* : Porteur de projet sans PPP adhérent à un groupe CIVAM * – nombre de places limité
- *400 € pour la formation collective (pas d'accompagnement individuel)* : Autre – non contributeurs VIVEA, étudiant, agent de structures privées ou publiques

Les employeurs peuvent bénéficier pour leurs salariés-es agricoles d'un financement Boost Compétences prenant en charge 45 % de la formation. La demande de financement doit être faite auprès d'Ocapiat en amont de la formation (date limite le jour même de la formation).

Renseignement auprès d'Auriane 05 59 84 70 63 – auriane@civam-bearn.org

* Groupes CIVAM : CIVAM Béarn, CIVAM Bio Béarn, Association des producteurs de Haricot Maïs du Béarn, BLE, ALPAD

Les formations seront assurées sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits

Contact

Jessica THOMAS

jessica@civam-bearn.org – 07 57 18 15 55